Deux poids deux mesures, et une dose de cynisme

Autor(en): **Tabin, Jean-Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1336

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010035

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Deux poids deux mesures, et une dose de cynisme

Par Jean-Pierre Tabin,
sociologue, professeur à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne

Dans notre société, les inégalités se creusent. Les exclus vivotent alors que les privilégiés ont des revenus indécents. État des dysfonctionnements.

TOUTE PERSONNE A des capacités, des compétences ou des talents. Chacun a aussi droit à ce qu'on le reconnaisse. Visiblement, cependant, ce droit est fort différent selon les individus, et cette différence tend à s'accentuer. Il est des comparaisons qui s'imposent.

Quelques rappels

Un commentaire entendu à la Radio suisse romande en février, vantant l'entrée de Swisscom dans le marché, relevait un des effets bénéfiques de cette privatisation: donner au nouveau patron de l'entreprise un salaire équivalant à celui des managers européens, soit 800000 fr. l'an (67000 fr. par mois). On a pu lire un peu partout que le chef du Service cantonal des finances de l'État de Vaud quittait son poste, après deux ans de service. Son salaire n'était plus assez attrayant pour lui: il ne touchait, dit-on, pas plus de 230000 fr. (19000 fr. par mois?), salaire par ailleurs plafonné. Le directeur suppléant de La Poste, qui n'a jamais occupé son emploi, a reçu plus de 277000 fr., soit sept mois de salaire, accompagnés d'une indemnité de départ (30000 fr. par mois?).

En comparaison, 29% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête de René Levy et al. sur la stratification sociale en Suisse (voir *DP* 1319) déclarent avoir un revenu mensuel inférieur à 3000 fr. Sur les 153474 chômeurs ayant touché des indemnités de l'assurance chômage en janvier 1997, plus de 80% recevaient moins de 3600 fr. par mois (43200 fr. l'an). Enfin, les normes de l'aide sociale publique (1998) indiquent au maximum 1165 fr. par mois, loyer et assurance maladie non compris, pour une personne seule (13980 fr. l'an) et 2895 fr. pour un ménage de quatre personnes (34740 fr. l'an). Le salaire annuel des uns est donc équivalent (et encore...) au salaire mensuel des autres...

André Gorz fait remarquer que les quatorze administrateurs américains de la firme Nike ont, à eux seuls, un revenu annuel égal au salaire des 18000 ouvrières philippines de la marque. Il relève en outre que, durant les années quatre-vingt, les bénéfices avant impôts des cinq cents plus grandes firmes américaines ont augmenté de 92% en moyenne, et qu'ils ont été empochés à raison de 61% (contre 22% en 1953) par les PDG de ces firmes. Le phénomène d'accumulation des richesses aux mains de quelques privilégiés est, selon lui, en train de s'accentuer, un peu partout dans le monde. Et cette accumulation est sans commune mesure avec ce que gagnent la majorité des gens. Elle est même proprement inimaginable.

Le social est politique, pas technique

Paul De Grauwe, professeur d'économie à l'Université de Louvain et participant au forum de Davos, déclarait à *L'Hebdo* (5.2.98) que «le principal défi politique est donc de convaincre ceux qui ont un emploi qu'il est aussi dans leur intérêt à long terme d'être moins protégés.» N'est-ce pas là une définition parfaite de l'aliénation?

L'augmentation des bénéfices de certains en précarise d'autres. Elle n'est possible qu'en les exploitant, en les forçant au travail intermittent ou sur appel, au chômage, à l'invalidité... La production de la richesse nationale ne devrait pourtant pas profiter seulement à quelques-uns, comme les administrateurs du groupe de Martin Ebner. L'injustice est flagrante, choquante.

Elle impose de repenser totalement le système, pour imaginer une distribution des revenus qui corresponde non au volume du travail fourni, mais au volume de richesse socialement produite. Pour cela, un changement de perspective s'impose: la richesse produite n'est pas l'apanage de quelques-uns, mais elle doit être socialisée. Elle ne doit pas être seulement individualisée, car la «loi du marché» est loi du profit de quelques-uns, et de la précarisation, voire de l'exclusion des autres.

Une société qui ne prend pas ce fait en compte, qui permet de mettre à la retraite anticipée (et payée), à 57 ans, un haut fonctionnaire qui s'est surtout distingué en déclarant qu'un tiers de chômeurs étaient alcooliques, qu'un autre tiers étaient fainéants, et qui n'offre à ses chômeurs ni des conditions correctes de retraite anticipée, ni simplement des conditions de vie acceptables, est une société qui dysfonctionne complètement.

Il est grand temps d'entreprendre une vraie réflexion, qui ne se contente pas d'analyser de manière technique divers scénarios d'évolution de la sécurité sociale (comme le fait rapport IDA Fiso, voir *DP* 1326). Il faut remettre la pensée politique et l'homme au milieu de la société. Je ne vois guère, avec André Gorz et d'autres intellectuels comme lui, que le débat sur l'allocation universelle pour changer tout cela. Un revenu, pris sur la richesse produite, redistribué à tous, sans condition. À quand ce débat au sein des politiques? ■

André Gorz, *Misères du présent, richesse du possible.* Paris, Galilée, 1997.

IMPRESSUM
Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (*ag*)
Pierre Imhof (*pi*)
Yvette Jaggi (*yj*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Forum: Jean-Pierre Tabin
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Claude Pahud, Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9